



INFO PRESSE

Date : 13/06/2023

De la part de la Direction de la communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr



Les travaux de réhabilitation des égouts du centre ancien de Chambéry réalisés par Grand Chambéry sont achevés

Débuté en 2008, la réhabilitation des égouts du centre ancien de Chambéry a fait l'objet d'un programme de travaux de grande ampleur assuré par Grand Chambéry.

Inscrit au programme du contrat de bassin versant lac du Bourget (*), ses travaux s'inscrivent dans le cadre de la compétence collecte et traitement des eaux usées ainsi que l'entretien et la rénovation des égouts situés sur le territoire, à l'exemple de ceux du centre ancien de la ville de Chambéry.

Ces travaux ont permis d'améliorer l'étanchéité des réseaux, d'optimiser le fonctionnement des collecteurs d'eau et de préserver ce patrimoine vieux de plus de sept siècles.

Le programme s'est déroulé en plusieurs phases sur plusieurs années et s'est achevé ce printemps suite à la réalisation du dernier tronçon de 1,9 km.

Un patrimoine historique

Les canaux du centre ancien de la ville de Chambéry ont évolué au fil du développement de la ville. D'abord utilisés pour acheminer l'eau potable aux habitants, les canaux ont progressivement été recouverts et transformés en canaux d'assainissements complexes, jusqu'au système que l'on connaît et utilise aujourd'hui débouchant sur une station d'épuration moderne et performante (**).

GRAND CHAMBERY
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex - 04 79 96 87 35



grandchambery.fr



grandChambery



grandChambery



grandchamberyofficiel



grandchambery

Ces collecteurs issus des anciens canaux constituent :

- le patrimoine historique des réseaux d'assainissement de la ville de Chambéry,
- le point central des réseaux par lequel transitent les effluents de tout le sud et l'est de l'agglomération avant raccordement à l'UDEP (**)

Ces réseaux concernent 8 km sur les 677 km de réseaux d'assainissement existants sur l'agglomération.

L'évolution des techniques d'entretien des égouts et de traitement des eaux usées permet aujourd'hui à la population de l'agglomération qui ne cesse d'augmenter de disposer d'un réseau de qualité préservant au mieux l'environnement.

Une réhabilitation pluriannuelle

En 2006, à l'issue du schéma directeur, des études de diagnostic ont été menées sur les ouvrages. Elles ont conduit à un programme de réhabilitation conséquent portant sur les 8 km de réseau du centre ancien de Chambéry.

Un plan de phasage sur 15 ans a été constitué. Démarré en 2008, il s'est achevé cette année pour une enveloppe financière globale de 12 790 000 € HT.

Les travaux se sont déroulés en 4 tranches :

- **2008 - 2011** : 1 km rénovés pour un montant de 2 750 000 € HT
- **2013 - 2016** : 2.5 km rénovés pour un montant de 5 100 000 € HT
- **2018** : 630 m rénovés pour un montant de 1 850 000 € HT
- **2021 - 2023** : 1.9 km rénovés pour un montant de 3 090 000 € HT

Le financement a été assuré par Grand Chambéry avec la participation de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Des travaux aux enjeux multiples

La modernisation des égouts du centre ancien répond à de multiples enjeux :

- **Environnemental** : rendre les ouvrages étanches et protéger ainsi la nappe, réduire le drainage des eaux parasites et réduire ainsi les apports d'eaux claires à l'UDEP,
- **Hydraulique** : réduire les phénomènes de stockage de la pollution en temps sec et de relargage de pollution lors des épisodes pluvieux. Les nouveaux aménagements permettent d'optimiser l'écoulement des eaux usées et facilitent l'autocurage (***) des canaux.
- **Structurel** : remettre en état la structure des ouvrages et préserver le patrimoine du réseau multi-centenaire du centre-ville de Chambéry
- **Fonctionnel** : améliorer les conditions d'exploitation et de sécurité. 90% des opérations de curage manuel sont supprimées, facilitant le travail des agents à court et long terme. Les nouveaux aménagements et l'amélioration du fonctionnement du réseau permettent en premier lieu de limiter le déplacement des agents dans les canaux et améliorent également les conditions de travail pour les interventions toujours nécessaires (mise en place de main courante pour sécuriser les opérations de surveillance, mise en place de vannes pour mise à sec et isolement de tronçon, suppression des canalisations en traversée...).

Un travail en espace contraint

Le temps du chantier, les intervenants ont accédé aux différents collecteurs par des puits d'accès créés spécifiquement tous les 100 à 150 mètres. La réhabilitation s'est effectuée par étapes par des équipes occupant des postes linéaires de 200 mètres dans des espaces difficilement accessibles.

La taille des canaux dans lesquels évoluaient les équipes variaient de 0.70 m à 2 m de large et de 1.10 m à 1.50 m de hauteur. L'espace est humide, contraint et nécessite des équipements spéciaux pour intervention en milieu confiné. Le service d'exploitation déviait les effluents vers d'autres collecteurs le temps des travaux.

(*) L'ensemble de ses travaux s'est inscrit dans le contrat de bassin versant du lac du Bourget. Mis en place et renouvelé depuis plus de 20 ans, ce dernier constitue une feuille de route qui engage les acteurs du territoire à mener différentes opérations et aménagements dans le but commun de préserver la ressource en eau et la biodiversité de notre lieu de vie.

(**) L'usine de dépollution des eaux usées de Grand Chambéry (UDEP)

(***) Autocurage : phénomène de nettoyage spontané des égouts par écoulement des eaux.